

Point travaux

Information sur les principaux travaux du 8 au 14 avril 2024

Montpellier Méditerranée Métropole, compétente en matière de voirie et de mobilités, informe les habitants du territoire sur les principaux travaux de la semaine qui impactent les déplacements.

Nouvelles configurations de circulation

- **Métropole (hors Montpellier)**

- **Où ? Clapiers - rond-point de Girac.**

Quand ? À partir du 8 avril 2024.

Quoi ? Aménagement de la voirie dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- reconfiguration du site et suppression de deux mouvements :
 - depuis Prades-le-Lez (RM17) en direction Clapiers (RM65) ;
 - Montpellier Ouest (RM65) vers Prades-le-Lez (RM17) ;

pour les communes de Prades-le-Lez et au-delà, se reporter sur le LIEN D68(route départementale D68) ;

pour les communes de Clapiers et Montferrier, les échanges pourront se faire aux ronds-points du Fesquet ou d'Agropolis.

Travaux récemment terminés

- **Quartier Cévennes**

- **Où ? Avenue des Garrats, au croisement avec la rue de la Piscine.**

Quand ? Depuis le 6 avril 2024.

Quoi ? Extension du réseau d'assainissement.

Maître d'ouvrage : Régie des eaux.

Incidences sur la circulation :

- réouverture de l'accès à l'avenue des Garrats depuis la rue de la Piscine ;
- réouverture de la sortie de l'avenue Paul Bringuier vers l'avenue des Garrats.

- **Quartier Mosson**

- **Où ? Rond-point Schumann.**

Quand ? Depuis le 6 avril 2024.

Quoi ? Dévoiement de réseaux Télécom.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidence sur la circulation : rétablissement de la configuration normale de circulation.

- **Quartier Hôpitaux-Facultés**

- **Où ? Rue de la Chênaie.**

- Quand ? Depuis le 3 avril 2024.

- Quoi ? Aménagement du carrefour route de Mende et rue de la Chênaie et du rond-point Bob Marley, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

- Maître d'ouvrage : TaM.

- Incidences sur la circulation : rétablissement de la configuration normale de circulation rue de la Chênaie.

Nouveaux chantiers

- **Quartier Centre**

- **Où ? Rues Doria et Gerhardt.**

- Quand ? Du 8 avril au 10 mai 2024.

- Quoi ?

- Aménagement de l'anneau vélo qui permettra de réaliser une continuité cyclable autour du centre-ville de Montpellier ;
 - Pose de Bordures de séparation entre la piste cyclable et la voie dédiée aux voitures ;
 - Pose d'un nouvel enrobé.

- Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

- Incidences sur la circulation :

- fermeture des rues Doria et Gerhardt deux nuits entre le 8 avril et le 10 mai 2024 de 22h à 6h ;
 - des itinéraires de déviation seront mis en place selon les besoins du chantier ;
 - accès riverains maintenus.

- **Quartier Cévennes**

- **Où ? Rue des Grèzes.**

- Quand ? Du 8 avril au 28 juin 2024.

- Quoi ?

- Réfection de la chaussée ;
 - élargissement des trottoirs ;
 - création d'une piste cyclable ;
 - pose de bordure de séparation.

- Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole

- Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de circulation entre les rues de Bionne et de Celleneuve à Saint-Hilaire ;
 - un itinéraire de déviation sera mis en place par les rues de Mourèze, des Faïenciers et les avenues de Monsieur Teste et de la Liberté

- **Quartier Croix d'Argent**

- **Où ? Avenue Maurice Planès.**

- Quand ? Du 8 au 12 avril de 22h à 5h.

- Quoi ? Aménagement du réseau pluvial dans le cadre de la construction de la 5^e ligne de tramway.

- Maître d'ouvrage : TaM.

- Incidences sur la circulation : mise en place d'un alternat avenue de Vanières à l'intersection avec la rue du Pas du Loup.

- **Quartier Port Marianne**

Où ? Cours de Gare, au niveau du croisement avec la rue Ada Lovelace.

Quand ? Du 8 au 26 avril 2024.

Quoi ? Pose de réseau télécom.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- du 8 au 12 avril : fermeture du Cours de Gare ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Myriam Mirzakhani, du Mas Rouge et l'avenue Nina Simone ;
- accès riverains maintenus.

- **Métropole (hors Montpellier)**

- **Où ? Castries – Rue Sainte-Catherine entre la rue Lou Castel et le numéro 23 rue Sainte-Catherine.**

Quand ? Du 8 avril au 6 mai 2024.

Quoi ? Dévoiement du réseau d'eau.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation : mise en place d'un alternat entre la rue Lou Castel et le numéro 23 rue Sainte-Catherine.

- **Où ? Saint-Jean-de-Védas - Chemin de la Coustaude.**

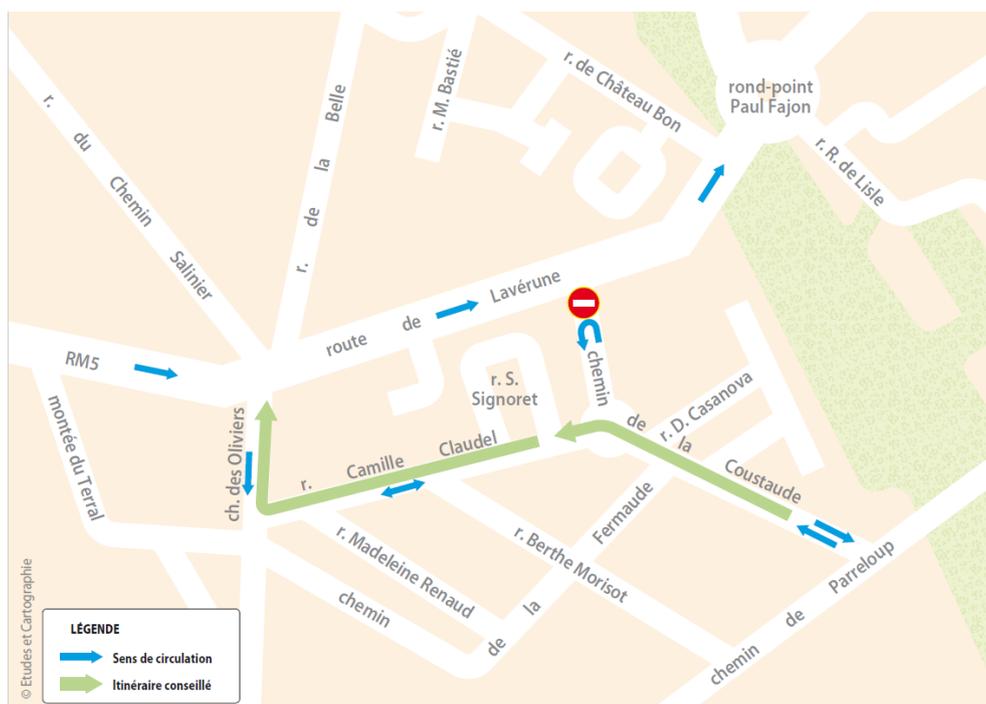
Quand ? Du 8 au 26 avril 2024.

Quoi ? Aménagement du réseau pluvial dans le cadre de la construction de la 5^e ligne de tramway.

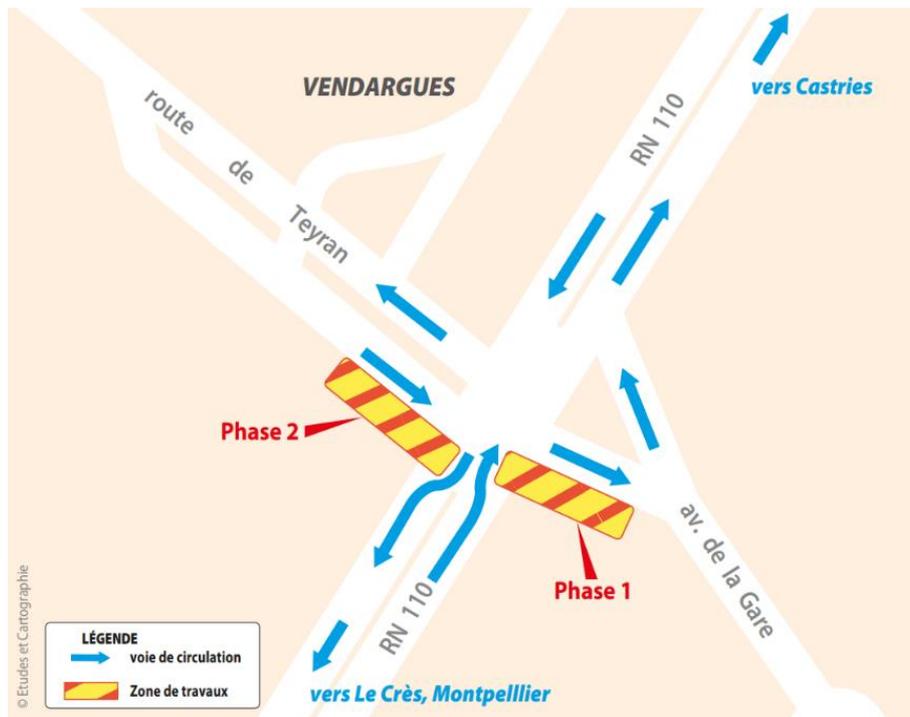
Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- mise en impasse du chemin de la Coustaude au croisement avec la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Camille Claudel.



- **Où ? Vendargues - route de Teyran et avenue de la Gare.**
 Quand ? Du 8 avril au 6 mai 2024 de 22h à 5h.
 Quoi ? Dévoisement du réseau électrique dans le cadre de l'aménagement de ligne 1 du bustram.
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation : rétrécissement de la chaussée.



Travaux en cours

- **Quartier Centre**

- **Où ? Place des Martyrs de la Résistance**
 Quand ? Du 4 mars à novembre 2024.
 Quoi ?
 - Élargissement de la rampe d'accès au parking Préfecture-Marché aux Fleurs.
 - Fermeture de la sortie du parking donnant sur la place des Martyrs de la Résistance.
 Maître d'ouvrage : SA3M.
 Incidences sur la circulation :
 - mise à double sens de circulation des voies longeant la Préfecture ;
 - entrée unique au parking par la place des Martyrs de la Résistance, sortie unique du parking par la place du marché aux Fleurs ;
 - accès riverains et livraisons maintenus.



○ **Où ? Avenue Charles Flahault, entre la voie Domitienne et la rue de l'École Normale.**

Quand ? Du 12 février à 31 mai 2024.

Quoi ? Pose d'un collecteur séparatif des eaux usées.

Maître d'ouvrage : Régie des eaux.

Incidences sur la circulation :

- fermeture temporaire des pistes cyclables entre la voie Domitienne et la rue de l'École Normale ;
- mise en place d'une circulation en voie partagée, automobiles et vélos, dans les deux sens ;
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.**

Quand ? Du 5 février à décembre 2024.

Quoi ?

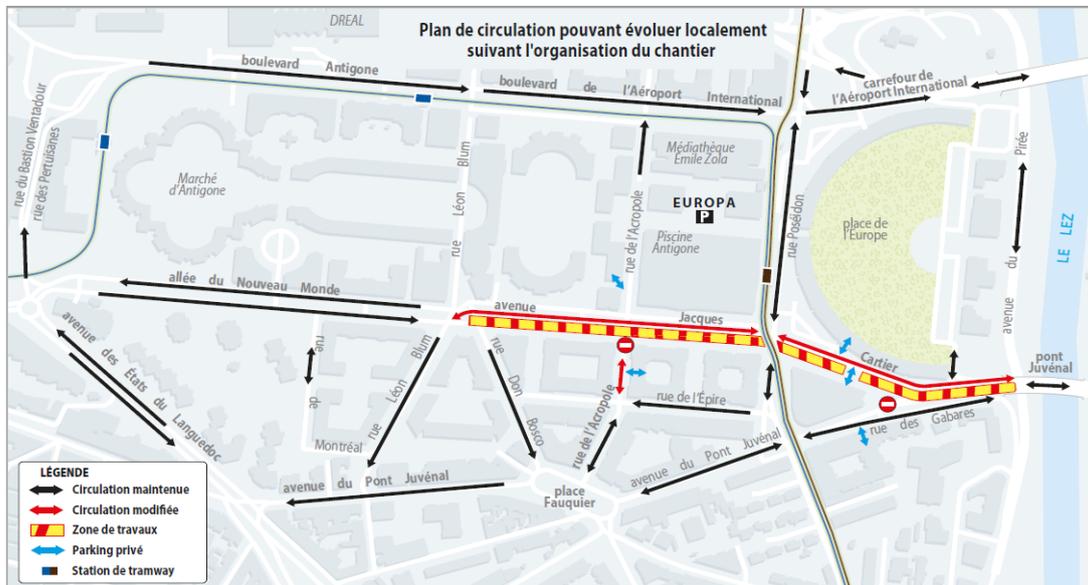
- Création d'une zone de rencontre. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
- Aménagement de l'anneau vélo qui permettra de réaliser une continuité cyclable dans les deux sens de circulation autour du centre-ville de Montpellier.
- Pose d'un collecteur séparatif des eaux pluviales.
- Renouvellement du réseau d'eau potable.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- suppression de places de stationnement et fermeture de la rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.
- un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue de la Sauzède.
- accès piétons et riverains maintenus.
- une place de stationnement au parking Pitot ou un abonnement de « stationnement résident sur voirie » est proposé aux riverains propriétaires ou locataires de parkings privés rue Bonnard.

- **Où ? Avenue Jacques Cartier, entre la rue Léon Blum et l'avenue du Pirée.**
 Quand ? Du 15 janvier au 30 décembre 2024.
 Quoi ? Aménagements de la voirie dans le cadre des travaux de la ligne 1 de bus-tram.
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation : réduction de deux voies à une voie de circulation sur l'avenue Jacques Cartier et l'avenue du Pont Juvénal.



- **Où ? Rue Léon Blum, entre le boulevard d'Antigone et l'avenue Jacques Cartier.**
 Quand ? Du 6 novembre 2023 au 26 avril 2024.
 Quoi ? Création d'une zone de rencontre, végétalisation et embellissement, dans le cadre de l'aménagement de l'anneau vélo qui permettra de réaliser une continuité cyclable dans les deux sens de circulation autour du centre-ville de Montpellier.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture de la rue Léon Blum, entre l'avenue Jacques Cartier et le boulevard d'Antigone ;
 - rétrécissement de la chaussée avenues Samuel Champlain et Jacques Cartier ;
 - pendant la durée du chantier, les cyclistes emprunteront ponctuellement les passages piétons au niveau des carrefours ;
 - accès riverains maintenus.
- **Où ? Avenue Georges Clémenceau et rues adjacentes.**
 Quand ? du 29 juin à l'automne 2024.
 Quoi ? Modernisation des réseaux souterrains (électricité, gaz, eau...) dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture ponctuelle des voies selon les besoins du chantier ;
 - accès riverains maintenus.

- **Quartier Cévennes**

- **Où ? Rue de Bionne, entre les numéros 2077 et 2139.**

Quand ? Du 12 février au 19 mars 2024. Prolongation jusqu'au 19 avril 2024.

Quoi ? travaux de dévoiement d'une conduite de gaz dans le cadre du COM (Contournement Ouest de Montpellier).

Maître d'ouvrage : GRDF.

Incidences sur la circulation :

- mise en circulation alternée de la route de Bionne entre les numéros 2077 et 2139 ;
- accès riverains maintenus.

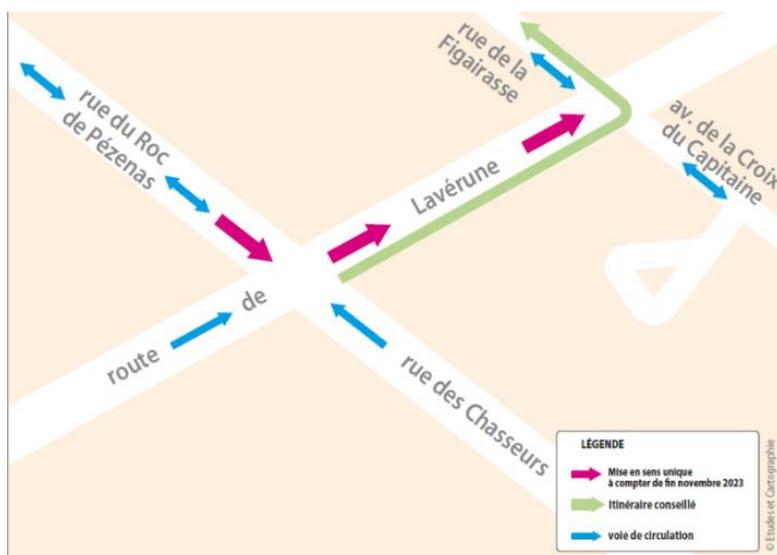
- **Où ? Route de Lavérune et rue du Roc de Pézenas.**

Quand ? Du 27 novembre 2023 à l'été 2025.

Quoi ? Construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidence sur la circulation : mise à sens unique de la rue du Roc de Pézenas au croisement de la route de Lavérune.



- **Quartier Croix d'Argent**

- **Où ? Avenue du XV de France.**

Quand ? Du 18 mars 2024 au 26 décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression des places de stationnement rue du XV de France.



○ **Où ? Rue Rouget de Lisle.**

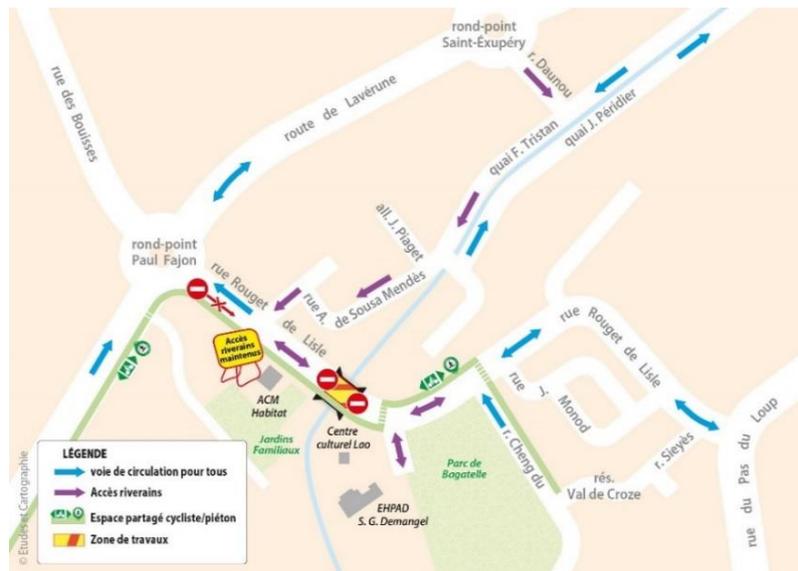
Quand ? Du 18 mars au 24 mai 2024.

Quoi ? Agrandissement du pont sur le Croze, dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture à la circulation du pont sur le Croze ;
- l'accès riverain par le quai Flora Tristan et la rue du Pas du Loup ;
- cheminements cyclistes et piétons maintenus.



○ **Où ? Rue Maria Casarès.**

Quand ? Du 12 février au 10 avril 2024.

Quoi ?

- Réfection de la voirie.
- Création d'un arrêt de bus.
- Amélioration et sécurisation des cheminements piétons, cyclistes et des personnes à mobilité réduite (PMR).

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la circulation entre le numéro 3672 boulevard Paul Valéry et le 34 rue Maria Casarès ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Tatuis, de Latium, des Sabines ;
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Rue de Font-Couverte.**

Quand ?

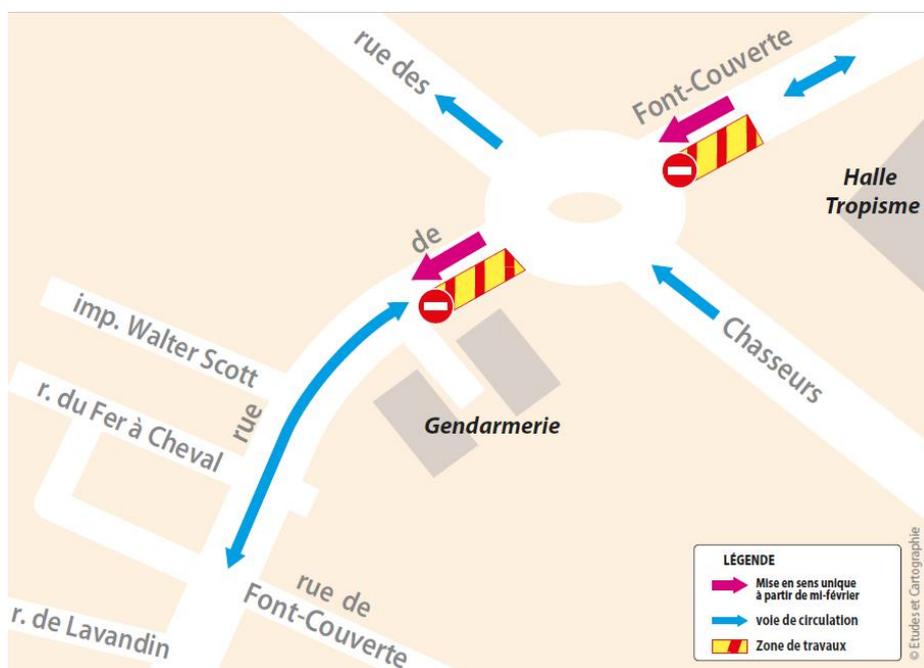
- du 12 février à 30 décembre 2024 : rue de Font-Couverte, entre les rues des Chasseurs et du Lavandin ;
- du 12 février au 30 décembre 2025 : rue de Font-Couverte, entre l'avenue de la Croix du Capitaine et la rue des Chasseurs.

Quoi ? Modernisation des réseaux souterrains (télécom, électricité, gaz, eau...) dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre les rues des Chasseurs et du Lavandin ;
- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre l'avenue de la Croix du Capitaine et la rue des Chasseurs ;
- accès riverains maintenus jusqu'au rond-point de la rue des Chasseurs.



○ **Où ? Boulevard Berthelot.**

Quand ? Du 21 février 2023 à l'automne 2024.

Quoi ? Modernisation des réseaux souterrains (électricité, gaz, eau...) dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidence sur la circulation : mise en sens unique du boulevard Berthelot, de la place du 8 Mai 1945 vers l'avenue Villeneuve d'Angoulême.

○ **Où ? Avenue Lepic, entre la place du 8 Mai 1945 et la rue de l'Étoile Bleue.**

Quand ? Du 25 janvier 2024 à décembre 2025.

Quoi ? Renouvellement du réseau d'alimentation d'eau potable dans le cadre de la construction de la ligne 5.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'avenue Lepic depuis la place du 8 Mai 1945 ;
- l'accès à l'avenue Lepic s'effectuera uniquement par les rues du 56^e Régiment d'Artillerie et de l'Étoile Bleue.



○ **Où ? Avenue de Vanières, entre la route de Lavérune et le rond-point du Grand M.**

Quand ? du 8 janvier 2023 à septembre 2024.

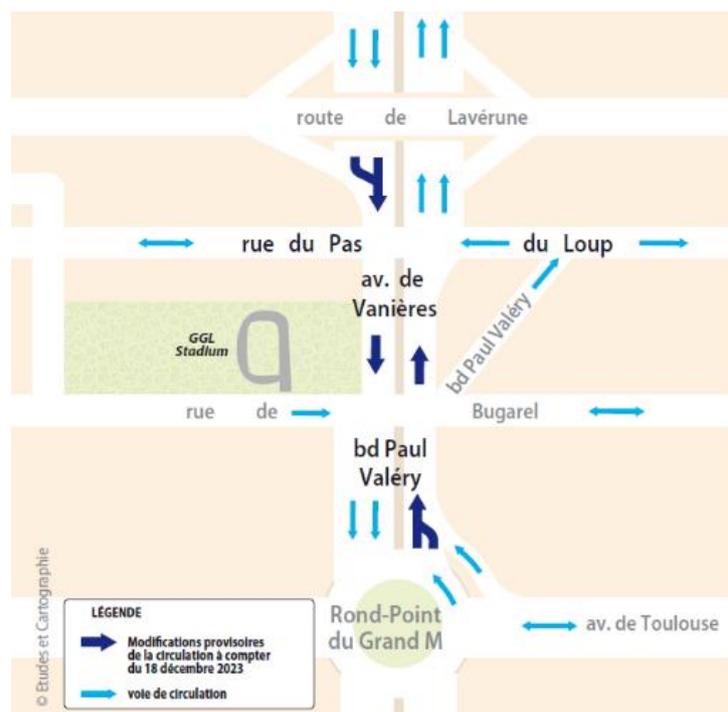
Quoi ?

- Aménagement de la plateforme du tramway en traversée de l'avenue de Vanières, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway ;
- construction d'une piste cyclable ;
- renouvellement du réseau d'alimentation d'eau potable.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- réduction de deux voies à une voie dans les deux sens de circulation, entre la route de Lavérune et le rond-point du Grand M ;
- mise à sens unique de la rue du Pas du Loup depuis le boulevard Paul Valéry vers l'avenue de Vanières.



○ **Où ? Place Fourier.**

Quand ? Du 8 janvier au 26 avril 2024.

Quoi ? Travaux de réseau pluvial dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression de places de stationnement place Fourier.



○ **Où ? Cité Créative entre la rue du 56^e Régiment d'Artillerie et la place Niki de Saint-Phalle.**

Quand ? Du 20 novembre 2023 au 1^{er} mars 2025.

Quoi ? Construction de la Ligne 5 de tramway

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la Cité Créative depuis la rue du 56^e Régiment d'Artillerie ;
- maintien des accès piétons aux résidences et à l'école ESMA ;
- suppression des stationnements sur le mail Pierre Mauroy.

○ **Où ? Rue de Bugarel et rues perpendiculaires.**

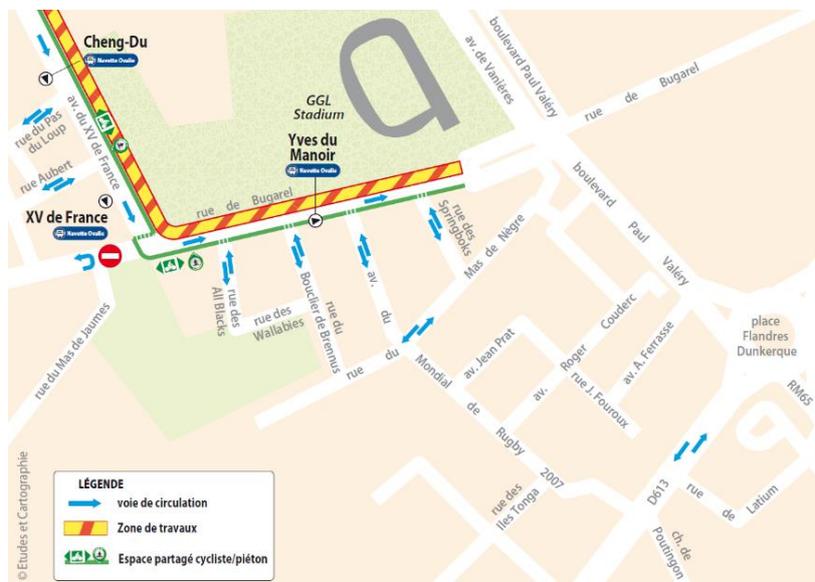
Quand ? Du 4 septembre 2023 au 23 février 2024. Prolongation jusqu'au 31 mai 2024.

Quoi ? Travaux d'aménagement de la plateforme tramway dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maîtrise d'ouvrage : TaM.

Incidence sur la circulation :

- fermeture ponctuelles des rues selon les besoins du chantier ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation selon les besoins du chantier.



- **Quartier Hôpitaux-Facultés**

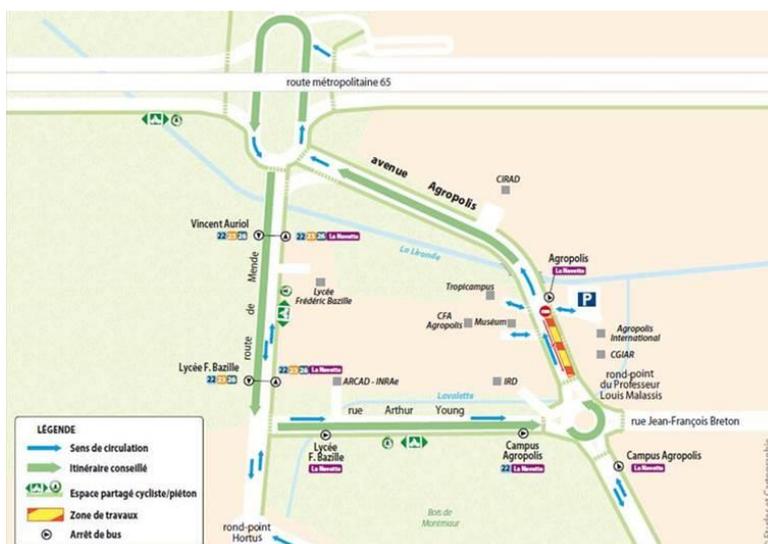
- **Où ? Avenue Agropolis**

Quand ? Du 12 février au 24 juin 2024.

Quoi ? Travaux de réseaux souterrains et de voirie dans le cadre de la construction de ligne 5 de tramway

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : mise en sens unique de l'avenue d'Agropolis entre le giratoire Professeur Louis Malassis au rond-point Agropolis.



- **Où ? avenue Abbé Paul Parguel, entre l'avenue du Professeur Émile Jeanbrau et la rue du Professeur Joseph Anglada.**

Quand ? Du 12 février au 26 avril 2024.

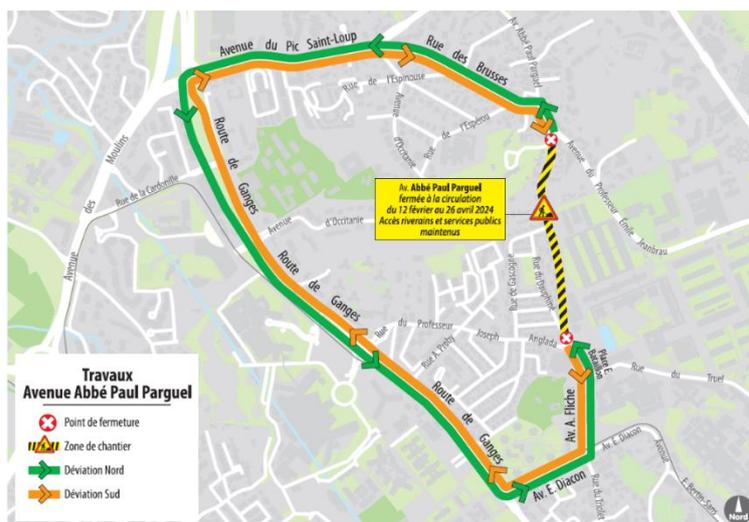
Quoi ?

- Création d'une piste cyclable.
- Réfection des trottoirs et de la chaussée.
- Renouvellement du réseau d'éclairage public.
- Enfouissement des réseaux aériens.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- l'avenue Abbé Paul Parguel sera fermée à la circulation entre l'avenue du Professeur Émile Jeanbrau et la rue du Professeur Joseph Anglada ;
- un itinéraire de déviation est mis en place dans les deux sens de circulation par la rue des Brusses, l'avenue du Pic Saint-Loup, la route de Ganges, les avenues Émile Diacon et Augustin Fliche ;
- accès riverains maintenus ;
- les lignes de bus emprunteront les itinéraires de déviations.



- **Où ? Avenue du Val de Montferand.**

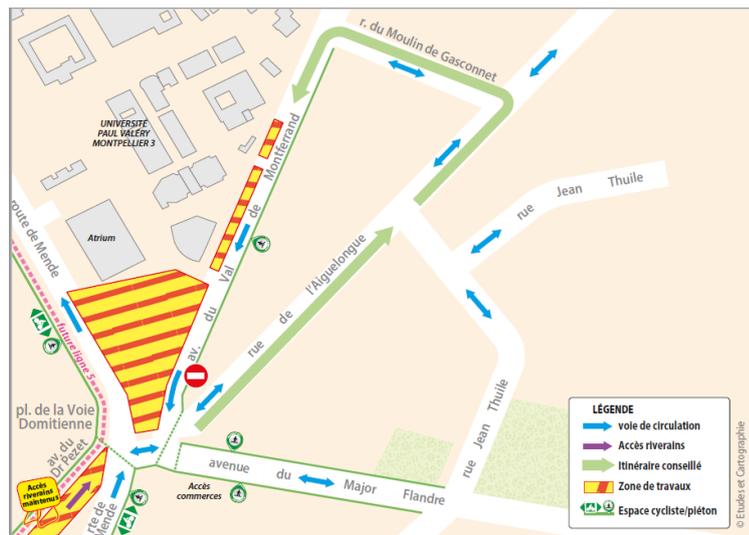
Quand ? Du 29 janvier au 3 avril 2024. Prolongation jusqu'au 14 juin 2024.

Quoi ? Aménagement du carrefour route de Mende, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de l'avenue du Val de Montferand ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par les rues de l'Aiguelongue et rue du Moulin de Gasconnet.



- **Quartier Mossou**

Où ? Rue du Professeur Blayac, depuis le rond-point René Char vers l'avenue des Moulins et la rue d'Alco.

Quand ? Du 8 janvier au 31 mai 2024.

Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.

Incidences sur la circulation :

- réduction de deux voies à une voie de circulation rue du Professeur Blayac depuis l'intersection de l'avenue des Moulins jusqu'au rond-point René Char ;
- pendant la durée du chantier, les cyclistes partageront la piste cyclable avec les piétons.



- **Où ? Avenue du Professeur Louis Ravaz.**
 Quand ? Du 8 janvier au 31 mai 2024.
 Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.
 Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.
 Incidences sur la circulation :
 - mise en place d'un alternat avenue du Professeur Louis Ravaz;
 - mise en place d'un itinéraire conseillé par les avenues des Moulins, du Père Soulas et Henri Marès.



- **Quartier Port Marianne**

- **Où ? Rue Nina Simone, entre la clinique Plein Soleil et le chantier ARION III.**
 Quand ? Du 2 au 30 avril 2024.
 Quoi ? Extension du réseau de froid.
 Maîtrise d'ouvrage : SERM.
 Incidences sur la circulation :
 - alternat selon les besoins du chantier ;
 - suppression de places de stationnement.

- **Où ? Rue Henri Pequet, avenue de la Pompignane et début de la rue de la Vieille Poste.**
 Quand ? Du 25 mars au 2 juillet 2024.
 Quoi ? Terrassement et aménagement de la voirie dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du Bustram.
 Maîtrise d'ouvrage : TAM.
 Incidences sur la circulation : rétrécissement de la chaussée selon les besoins du chantier.

- **Où ? Allée de Platon.**
 Quand ? Du 26 février au 31 mai 2024.
 Quoi ? Terrassement et aménagement de la voirie dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 du Bustram.
 Maîtrise d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation : modifications d'accès à certaines rues environnantes et la suppression de places de stationnement aux abords du chantier.



○ **Où ? Quai du Pirée.**

Quand ? Du 11 mars au 26 avril 2024.

Quoi ? Pose de bornes électriques évènementielles.

Maître d'ouvrage : Enedis.

Incidences sur la circulation :

- mise en place d'une circulation alternée quai du Pirée et place Jean Bène entre les places Louis et Marie Trégaro et Jean Bène ;
- fermeture du boulevard des Consuls de Mer entre le chemin de Moularès et la place Jean Bène;
- mise en place d'un itinéraire de déviation pour les riverains par l'avenue des Droits de l'Homme, la rue de la Constituante, la place des Patriotes, les avenues du Petit Train, Albert Dubout, du Professeur Etienne Antonelli, le chemin de Moularès et l'avenue du Pirée ;
- suppression de places de stationnement sur le boulevard des Consuls de Mer et sur l'avenue des Droits de l'Homme;
- accès riverains en double sens de circulation par le boulevard Consuls de Mer et l'avenue des Droits de l'Homme, entre le boulevard de Consuls de Mer jusqu'au chemin de Moularès.

○ **Où ? Rue de la Vieille Poste.**

Quand ? Du 6 décembre 2023 à décembre 2024.

Quoi ? Aménagement de la voirie dans le cadre des travaux de la ligne de bustram.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidence sur la circulation : mise en sens unique de la rue de la Vieille Poste.

Incidences sur les lignes de bus : les lignes 51 et 9 sont déviées à partir du 4 décembre 2023.

- **Où ? Rue du Moulin des 7 Cans et avenue du Petit Train.**

Quand ? Du 15 janvier au 29 mars 2024. Prolongation jusqu'au 12 avril 2024.

Quoi ?

- Aménagement de la voirie ;
- Plantation et aménagement des espaces verts.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- fermeture à la circulation au croisement de la rue du Petit train et de la rue Moulin des 7 Cans ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par les rues du Moulin des 7 Cans et Charles Perrault ;
- mise en place d'un alternat de l'angle de la rue de la Constituante vers la rue Moulin des 7 Cans
- accès aux places de stationnement perturbés.

- **Quartier Prés d'Arènes**

Où ? Rue du Lantissargues.

Quand ? Du 15 janvier au 26 avril 2024.

Quoi ? Renouvellement des réseaux électriques, gaz, eaux usées et eau potable.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation du 25 mars au 26 avril 2024, de 22h à 6h :

- fermeture de la rue du Lantissargues ;
- suppression de places de stationnement ;
- accès riverains maintenus.

- **Métropole (hors Montpellier)**

○ **Où ? Castelnaud-le-Lez - Boulevard Philippe Lamour.**

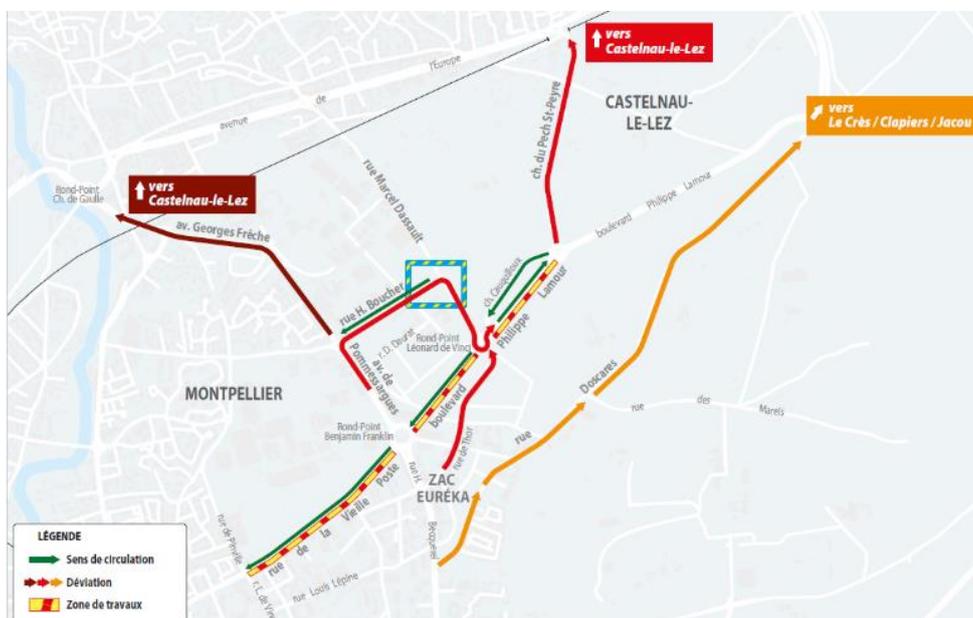
Quand ? Du 12 février au 26 juillet 2024.

Quoi ? Démolition des bordures et trottoirs pour les travaux de la ligne 1 du Bustram.

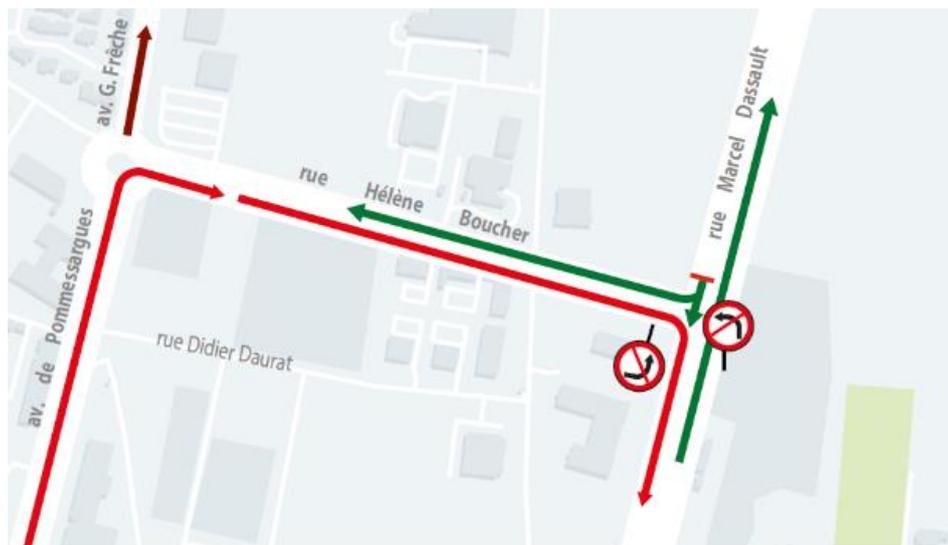
Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique partielle du boulevard Philippe Lamour, entre le chemin du Pech Saint-Peyre et l'avenue Marcel Dassault par le chemin des Cauquilloux ;
- mise à double sens de circulation de la rue Hélène Boucher entre les avenues Marcel Dassault et Georges Frêche.
- Dassault et Georges Frêche.



Zoom sur la rue Hélène Boucher



○ **Où ? Lattes – chemin de Soriech.**

Quand ? Du 22 janvier au 29 mars 2024. Prolongation jusqu'au 31 mai 2024.

Quoi ? Pose de canalisations d'eaux usées, refoulement et eau potable.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- fermeture du chemin de Soriech dans les deux sens de circulation ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la RM172, l'avenue Georges Frêche et la RM189 ;
- accès riverains maintenus.

○ **Où ? Le Crès - avenue du Mistral entre les ronds-points Pierre Mendès France (Carrefour Market) et l'Olivette.**

Quand ? Du 2 octobre 2023 au 31 mai 2024.

Quoi ?

- Réfection et mise aux normes PMR de la chaussée et des trottoirs.
- Enfouissement des lignes d'éclairage public.
- Élargissement de la voie verte.
- Végétalisation et embellissement.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur les lignes de bus : modifications des horaires et des itinéraires de la ligne scolaire 95 (Hérault transport) et de la ligne 30 (TaM) :

Arrêt non desservi | Arrêt de Report

Rocailles | Jean Jaurès | 10 min

Combe Chaude | Via Domitia | 14 min

Plus d'informations sur lecrès.fr

Incidences sur la circulation :

- du 9 mars au 31 mai 2024 : fermeture de l'avenue du Mistral entre l'avenue Paul Valéry et le giratoire du Lac ;
- mise en place de deux itinéraires de déviation
 - par le Sud, suivre la M65, la M65E1, la voie Domitienne et l'avenue du Mistral ;
 - par le Nord, suivre la M65 et l'avenue Antoine de Saint-Exupéry ;
- accès riverains maintenus ;
- accès à l'EHPAD maintenu.



- **Où ? Montferrier-sur-Lez – rond-point d’Agropolis.**
 Quand ? Du 2 octobre 2023 au 31 mai 2024.
 Quoi ? Aménagement des nouveaux giratoires d’Agropolis sous la RM65, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
 Maître d’ouvrage : TaM.
 Incidence sur la circulation : réduction à une voie du giratoire d’Agropolis sous la RM65.

- **Où ? : Montferrier-sur-Lez – RM17E11 – Pont du Lez.**
 Quand ? À partir du 16 juin 2023.
 Quoi ? Création d’une voie verte sur la RM17E11 et élargissement du pont du Lez.
 Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidence sur la circulation : réouverture du pont dans les deux sens de circulation avec alternat par feux.

- **Où ? Villeneuve-lès-Maguelone – routes métropolitaines 185 et 185E4.**
 Quand ? Du 22 janvier au 1^{er} juin 2024.
 Quoi ? Création d’un giratoire au croisement des routes métropolitaines 185 et 185E4.
 Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - mise en sens unique de la RM185E4, depuis le lotissement du Pont de Villeneuve vers la RM185 (circulation difficile avec ralentissement à 30km/h) ;
 - circulation difficile avec ralentissement à 30km/h au niveau du chantier sur la RM185.

- **Où ? Sussargues – Grand rue Louis Bouis.**
 Quand ? Du 5 février au 21 juin 2024.
 Quoi ?
 - Reconfiguration de l’espace public et création d’une place devant les commerces ;
 - Réaménagement de la traversée piétonne, élargissement des trottoirs et désimperméabilisation des places de stationnement.
 Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - réduction de places de stationnement aux abords du chantier ;
 - mise en place d’un itinéraire conseillé par les rues du Pic Saint-Loup et du Valentibus ;
 - accès riverains et aux commerces maintenus.